



COMITÉ FRANÇAIS POUR LA
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

PROGRAMMATION
2023-2025

Cercle
des
mécènes



© Essentiel, Sénégal 2019

Ensemble, innovons pour une mondialisation inclusive et durable

Devenez mécène du programme
Coopérer autrement
en acteurs de changement

Avec le soutien :  AFD



Sommaire

Le mot du Président

Le CFSI, 60 ans de lutte contre la faim et les inégalitésp.4

Coopérer autrement en acteurs de changement CAAC

Développer durablement les territoires et atteindre les ODDp.5

Promouvoir des formes innovantes de coopération inclusive et durablep.6

Zoom sur 3 projets

SALVADOR-FRANCE : faire grandir des initiatives pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires avec le Secours populaire françaisp.7

SÉNÉGAL-FRANCE : croiser les expériences pour l'insertion professionnelle des jeunes avec Pays de Savoie solidairesp.8

GUINÉE : concevoir des parcours professionnalisants pour les jeunes ruraux avec Guinée 44 et les Maisons Familiales Rurales (MFR)p.9

Devenez mécène du CAAC

Des contreparties et des bénéficiaires immédiatsp.10

Éthique & transparencep.11



Le mot du président

Yves Le Bars

au séminaire international du CAAC en 2018
organisé à l'Agence Française de Développement

Le CFSI, 60 ans de lutte contre la faim et les inégalités

« La Crise du Covid-19 nous a démontré la fragilité de nos systèmes et plus encore, nos interdépendances. Le changement climatique vient accentuer le nombre de défis et de difficultés qui se posent au Nord comme au Sud, alors que les tensions s'accroissent entre pays et groupes de pays. Tout cela rend encore plus pertinents et nécessaires l'obligation qui nous est faite de réaliser les 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015. La solidarité internationale est à réinventer dans un monde confronté à ces défis !

Créé en 1960 par le Général de Gaulle, en réponse à l'appel de la FAO pour porter la campagne mondiale contre la faim, le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) s'est transformé en association reconnue d'utilité publique. Elle structure et soutient aujourd'hui l'action de ses 24 organisations membres pour mener des initiatives solidaires partout dans le monde.

Nous mettons en commun nos énergies et nos savoir-faire afin de donner à chacune et chacun - surtout s'ils sont jeunes ou femmes, en vulnérabilité économique ou sociale - les moyens d'accéder à l'autonomie et à la dignité par la création ou l'accès à une activité économique d'une part, et de retrouver la capacité de s'impliquer activement dans la vie citoyenne d'autre part.

C'est le but du programme « Coopérer autrement en acteurs de changement » (CAAC) : initier et soutenir des alliances entre acteurs publics, privés, universitaires et de la société civile afin de créer les leviers de changement à l'échelle locale, nationale et internationale.

Avec ce programme que nous vous proposons de découvrir, nous espérons pouvoir vous démontrer l'intérêt de notre démarche et vous inviter à partager nos actions, nos valeurs de solidarité et à rejoindre notre réseau de partenaires engagés pour la réalisation des ODD. »

Les 24 membres du CFSI : Adesaf, Agrisud International, Batik International, Cap Solidarités, CGT, CUF, CFDT, Échoppe, Élevages sans frontières, Essentiel, Essor, Fédération Artisans du Monde, Grdr, Gret, Guinée 44, Ifaid, Ingénieurs sans Frontières, Pays de Savoie solidaires, SNETAP-FSU, SOL, Secours Populaire Français, Univers-Sel, Union Nationale des Maisons Familiales Rurales, Xylm.

Coopérer autrement en acteurs de changement

Développer durablement les territoires et atteindre les ODD

Lancé en 2014, le CAAC est un programme de coopération internationale destiné aux populations défavorisées ou marginalisées en France et à l'international. Il a pour finalité d'améliorer les conditions de vie des populations dans la durée et avec leur participation, en renforçant le développement socio-économique local des territoires.

C'est un programme triennal dont les actions s'inscrivent dans la réalisation des objectifs de développement durable. Il se décline à travers des **projets menés simultanément sur un territoire en France et à l'international**.

Chaque projet revêt 4 dimensions :

Économie : ce sont des projets de développement économique qui s'inscrivent sur le long terme pour répondre à des problématiques structurelles ;

Inclusion : ce sont des projets destinés à des personnes (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap) qui font face à des situations de vulnérabilité, d'inégalité ou encore d'exclusion ;

Territoire : ce sont des projets sur une problématique spécifique et commune à plusieurs territoires, menés simultanément en France et à l'international. Ils mobilisent une multiplicité d'acteurs aux caractéristiques et compétences complémentaires qui agissent en synergie dans une démarche collective structurée ;

Développement durable : ce sont des projets qui s'appuient sur plusieurs ODD, cadre de référence commun aux enjeux partagés des acteurs locaux impliqués : il peut s'agir d'actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes, des droits des travailleurs et des migrants, du développement d'activités économiques.

Agenda 2030 : 17 Objectifs de Développement Durable

En 2015, 194 États membres de l'ONU dont la France ont adopté un programme de développement durable qui se décline en 17 objectifs de développement durable (ODD). Il porte l'ambition de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et les inégalités en assurant sa transition écologique et solidaire à l'horizon 2030.

Depuis 2017, le CFSI a fait sien ces défis, en plaçant les ODD au cœur de son cadre stratégique, avec pour axes prioritaires **une agriculture et une alimentation durables et solidaires**, et le **renforcement des sociétés civiles**. Il participe régulièrement aux rapports du Comité 21 et contribue à diffuser ses bonnes pratiques.

Coopérer autrement en acteurs de changement

Promouvoir des formes innovantes de coopération inclusive et durable

Le CAAC incarne une solidarité internationale renouvelée qui se démarque des formes traditionnelles et des logiques d'aide (Nord/Sud, riche/pauvre). Il promeut un rapport au monde qui s'entend dans une relation de réciprocité et de rapports sur le même pied d'égalité entre tous les acteurs impliqués.

Chaque projet mené s'inscrit dans un modèle de gestion socio-économique qui concilie à la fois utilité sociale et performance économique. En l'espèce, l'accent est mis sur la durabilité et la pérennité du modèle financier des actions, à court ou à moyen terme. L'ensemble est soutenu par un **processus de gestion des connaissances** qui s'appuie sur la mise en commun, le partage des savoirs, des informations issues de la pratique et/ou des expériences terrain.

Cette vision se concrétise à travers un mode de collaboration visant à agir et faire ensemble qui repose sur trois logiques :

Partenariat pluri-acteurs

Pouvoir public, secteur marchand, secteur de la recherche et organisation de la société civile... l'objectif est de créer un « écosystème relationnel » en vue de développer des synergies inédites entre des acteurs qui traditionnellement ne se côtoient pas.

Cette logique sous-tend des relations équilibrées qui procèdent de la concertation et de la collaboration. Elle s'appuie sur des démarches participatives, inclusives et respectueuses entre les parties prenantes.

Enjeux partagés de développement durable

La portée mondiale des ODD confirme la prise de conscience collective de la difficulté d'agir dans un contexte d'interdépendance généralisée. Au fondement du processus de construction collective, les enjeux partagés permettent aux acteurs de relever ces défis sociaux-économiques, politiques et environnementaux à l'échelle locale, mais aussi nationale et internationale grâce aux interactions créées entre territoires.

Participation citoyenne et défense des droits

Au-delà de l'amélioration des conditions de vie matérielle des personnes accompagnées, il s'agit de les associer à la gouvernance des projets en veillant à leur donner les formations et l'accompagnement nécessaires à leur prise d'autonomie et indépendance. La connaissance de leurs droits en fait partie.



SALVADOR FRANCE

Développement économique des territoires
ODD N° 1 • 2 • 8 • 10 • 11 • 12 • 17

FAIRE GRANDIR DES INITIATIVES POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION DURABLES ET SOLIDAIRES AVEC LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

« Le Secours populaire français (SPF) est actif dans la commune de Comasagua depuis 2009. Tout d'abord présent pour répondre à des situations d'urgence provoquées par des tempêtes tropicales, nous avons mis en place un programme de développement rural. S'en est suivi la création d'une coopérative de femmes et de jeunes (hommes et femmes), en respectant des modes de production durables pour contrer les effets du changement climatique dans une zone vulnérable aux inondations et à la sécheresse et vendre en circuits courts.

La démarche proposée par le programme CAAC nous a permis de donner plus d'ampleur au projet initial. **Elle repose tout d'abord sur l'idée que l'impact est plus grand s'il intègre l'ensemble des parties prenantes d'un territoire en mobilisant des compétences pluridisciplinaires.**

Ainsi, les premiers clients de la coopérative ont été les familles du Lycée français au Salvador. Progressivement, les femmes de la coopérative ont été invitées à former les élèves pour la création de jardins potagers dans l'enceinte même du Lycée. La culture en agroécologie posant de nombreux problèmes techniques, l'Université Luthérienne salvadorienne a été mise à contribution pour l'analyse des sols, la conception des intrants, la lutte contre les maladies.

En second lieu, le programme s'attache à **développer la coopération Nord-Sud et Sud-Sud, sur des enjeux partagés** en favorisant les échanges solidaires et de coopération. En la matière, le Secours populaire anime en collaboration avec le Lycée agricole de Montauban un jardin partagé réunissant des familles accueillies par le SPF, des paysans, des bénévoles du SPF et des migrants. Ce projet a été l'occasion de créer des échanges puisque des salvadoriens sont venus en France partager leurs savoir-faire avec la participation de paysans de la région. Plus encore, l'ensemble des partenaires latino-américains ont pu être réunis pendant une semaine en Occitanie pour échanger sur leurs enjeux et problématiques partagés.

Le programme CAAC a joué un rôle d'accélérateur. Il a permis de financer l'essaimage du projet en France : dans les Fédérations des Régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine, de Strasbourg, de la Seine et Marne et du Val de Marne et également dans d'autres pays où le Secours populaire est présent, tels à Cuba ou au Mexique. Par exemple, un concours d'initiatives pour les jeunes en faveur de l'environnement, initialement porté à Cuba, a été déployé sur 13 écoles au Salvador. »

Olga Alvarez, cheffe de projet à l'international du Secours populaire français, membre du CFSI.

Quelques chiffres : 145 familles soutenues par le biais de la coopérative au Salvador, 4 133 élèves de 18 établissements scolaires au Salvador, 28 fédérations du SPF en France.



Insertion professionnelle des jeunes
ODD N° 1 • 2 • 4 • 5 • 10 • 12 • 17

**SÉNÉGAL
FRANCE**

CROISER LES EXPÉRIENCES POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES AVEC PAYS DE SAVOIE SOLIDAIRES

« Lancé fin 2019 dans le cadre du programme CAAC, le projet « TerraPro : territoires apprenants et professionnalisants » mobilise les acteurs de la formation et de la jeunesse afin d'améliorer les dispositifs d'accompagnement pour l'insertion professionnelle des jeunes. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une coopération décentralisée entre les départements de la Savoie et de Bignona au Sénégal. Cette démarche à deux territoires permet de créer du lien entre acteurs, de tirer parti des apports mutuels pour proposer de nouvelles actions.

À Bignona, les jeunes ne connaissent pas les formations qui existent et ces dernières sont mal réparties sur les différentes filières. Ils tardent à s'insérer car les filières porteuses telles que celles du solaire, du bois et de l'agro-alimentaire ne sont pas forcément en lien avec les centres de formation. Il n'est pas rare que l'entrée dans la vie professionnelle se fasse tardivement, vers l'âge de 30 ans. En Savoie, les jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans enchaînent les formations sans trouver leur voie malgré de nombreux dispositifs d'accompagnement, ce qui retarde leur entrée sur le marché du travail. Or, certains secteurs tels que celui du BTP manquent de candidats qualifiés. À Bignona comme en Savoie, **l'initiative TerraPro s'attache à améliorer les dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes** et à renforcer le maillage territorial des acteurs de la jeunesse et de l'insertion.

À Bignona, un catalogue papier et digital regroupant l'ensemble des formations professionnelles du département a vu le jour et est largement diffusé auprès des jeunes depuis la rentrée 2020. 9 vidéos courtes pour présenter les spécificités de chaque centre de formation sont diffusées sur les réseaux sociaux. Depuis la fin du confinement au Sénégal, les activités ont repris leurs cours, notamment *via* la création d'un groupe de travail sur l'entrepreneuriat des jeunes.

En Savoie, le programme TerraPro a continué d'alimenter le travail de réflexion sur les 16-25 ans dans le cadre de trois rencontres du Laboratoire Jeunesse Départemental en 2020. Dans les mois qui viennent, l'enjeu sera de consolider le groupe de travail TerraPro en Savoie, en impliquant ses membres dans des échanges d'expériences avec le Réseau des Acteurs pour l'Emploi à Bignona, virtuellement ou *via* des déplacements si le contexte le permet.

Le programme CAAC permet de faire vivre la coopération entre deux territoires, en faisant travailler main dans la main l'ensemble des structures économiques, de la jeunesse et de la formation pour progresser ensemble sur une problématique commune. En cette période de repli sur soi, il est essentiel de créer du lien, de partager les expériences, de prendre du recul. La crise de la Covid-19 montre combien il est important de laisser le champ libre aux territoires afin de leur permettre de s'adapter au plus proche des besoins du terrain, en un seul mot, de trouver d'autres façons de faire pour assurer leur développement économique ainsi que la pérennité des initiatives. »

Magnolia Houlbrequé, Chargée de mission Pays de Savoie solidaires, membre du CFSI.

Quelques chiffres : 2 110 jeunes entre 16 et 25 ans en recherche d'emploi, 11 TPE créées à l'issue du projet, 4 structures jeunesse, 11 structures de formation dont 9 centres de formation professionnelle du département de Bignona et un lycée agricole, 4 structures institutionnelles et étatiques, 3 OSC.



GUINÉE

Insertion professionnelle des jeunes et des femmes
ODD N° 1 • 2 • 4 • 5 • 10 • 12 • 17

CONCEVOIR DES PARCOURS PROFESSIONNALISANTS POUR LES JEUNES RURAUX AVEC GUINÉE 44 ET LES MAISONS FAMILIALES RURALES (MFR)

© Guinée 44

La population guinéenne est majoritairement constituée de jeunes. Malheureusement, du fait de l'absence d'un système éducatif adapté, le taux de chômage atteint 70 %, encourageant la petite délinquance, un exode vers les villes sans espoir d'avenir ou la migration en terre étrangère. Cependant, le pays ne manque pas de ressources : 70 % de sa population active dépend du secteur agricole, notamment les femmes, chargées traditionnellement des cultures vivrières.

Depuis 2015, un projet de formation professionnelle en alternance est mené à destination des ruraux de 15 à 35 ans. L'objectif est de créer et développer deux Maisons Familiales Rurales (MFR) sur les territoires de Friguiagbé (Kindia) et de Kolaboui (Boké), en partenariat avec les Fédérations départementales des Maisons Familiales Rurales de Sarthe et de Mayenne, le service international de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation - membre du CFSI - et la Fondation MFR Monde, grâce au soutien financier de la Région Pays de la Loire.

Nées dans les années 30, les Maisons Familiales Rurales sont le fruit d'une expérience originale menée dans un petit village du Lot-et-Garonne. Quelques agriculteurs ont eu l'idée d'inventer une formation pour répondre aux besoins de leurs métiers et promouvoir l'éducation des jeunes en milieu rural. Ce modèle qui s'exporte désormais dans le monde entier laisse une place de choix aux familles afin qu'elles puissent être impliquées dans la vie et l'organisation de chaque Maison.

À ce jour, les 2 MFR sont officiellement constituées en association et sont accompagnées par un animateur afin de renforcer leur capacité organisationnelle et technique. Elles sont en lien avec les Fédérations des MFR françaises et 2 MFR basées au Bénin et au Burkina Faso afin d'échanger les savoir-faire et les expériences pour la conception des parcours pédagogiques.

Deux formations courtes en maraîchage et culture de l'ananas ont été organisées à destination de 80 producteurs (dont 53 femmes) permettant une réelle prise de responsabilités des parents et des collectivités locales dans l'éducation et l'insertion socioéconomique de leurs enfants. Guinée 44 travaille à développer l'offre de formation (chef d'exploitation agricole, chef d'atelier de transformation...) et dupliquer le modèle, tout en lui trouvant des voies de financement pérennes, auprès notamment des collectivités locales. **Enfin, elle travaille à faire reconnaître l'offre de formation au niveau national afin d'entrer dans les programmes officiels de formation.**

Quelques chiffres : 20 administrateurs des Maisons Familiales Rurales de Sarthe et de Mayenne, 250 jeunes apprenants de 15 à 25 ans des formations proposées par les MFR en Guinée, 78 porteurs de projets d'installation agricoles, les conseils exécutifs et les services de 5 collectivités locales (Kindia, intercollectivité de Kindia, Boké, Kolabouyi, Friguiagbé).

Devenez mécène du CAAC

Des contreparties et des bénéfices immédiats

Associez-vous au développement d'un programme porteur d'avenir et d'impact social :

Partenariat pluri-acteurs

Nouez des liens et des relations pérennes avec les acteurs de solidarité internationale de votre territoire, participez à la création d'un écosystème pérenne pour le développement de votre territoire.

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue et de partage des connaissances, le programme CAAC organise régulièrement des ateliers-débats thématiques auxquels vous pouvez être invité.

Enjeux partagés de développement durable

Mobilisez et fédérez vos salariés autour de projets socio-économiques d'innovation sociale en France et à l'international.

Le CFSI vous propose de participer au comité de sélection des projets triennaux.

Participation citoyenne et défense des droits

Concrétisez votre image RSE auprès de vos collaborateurs et inscrivez votre entreprise dans une démarche de développement durable, en nouant des relations pérennes avec des acteurs associatifs de solidarité internationale.

Vous pourrez nourrir vos supports d'entreprise avec des témoignages de terrain, des articles thématiques...

Association reconnue d'utilité publique, les dons faits au CFSI donnent droit à des déductions fiscales.

Pour les entreprises : déduction fiscale de 60 % du don jusqu'à 2 M€, 40 % au-delà de 2 M€.

Plafonnement du montant du don : 20 000 € ou 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Pour les particuliers : déduction fiscale de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Chiffres clés

2015 - 2018

Phase 1 : Expérimentation

Budget : 1,5 M€

- 9 projets menés
- 9 temps collectifs
- 17 pays
- 70 partenaires mobilisés

2019 - 2022

Phase 2 : Consolidation

Budget : 1,5 M€

- 9 projets menés
- 5 temps collectifs
- 14 pays
- 100 partenaires mobilisés

Notre ambition

2023 - 2025

Phase 3 : Développement

Budget : 2 M€

- 12 projets
- 10 temps collectifs
- 15 pays
- 120 partenaires mobilisés

Éthique et transparence

Le CFSI est une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique. Autorisé à lever des fonds, il respecte les règles de transparence et de saine gestion dans l'utilisation des fonds collectés.

Chaque année les comptes sont soumis au contrôle et à la certification d'un commissaire aux comptes. Le rapport annuel est consultable sur le site Internet de l'association, il est également diffusé aux donateurs.

Le CFSI est agréé par le Don en confiance.



Contactez-nous

Anne-Françoise Taisne, déléguée générale

taisne@cfsi.asso.fr - tél. 01 44 83 88 50

cfsi.asso.fr



© Association Essentiel, Sénégal



COMITÉ FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

17 rue de Châteaudun Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
F-75009 Paris

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

